



PAR COURRIEL

Québec, le 30 septembre 2026



N/Réf. : AI2627-216

Objet : Réponse à votre demande d'accès à des documents détenus par la Commission de toponymie concernant la rue Beaupied

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à des documents faite en vertu de l'article 9 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après appelée « *Loi sur l'accès* ») et reçue le 14 septembre 2026.

Vous avez demandé à obtenir les documents relatifs à l'officialisation du nom d'une rue située à Notre-Dame-des-Prairies, soit la rue Beaupied, dont le nom a été officialisé le 13 juin 1997. La liste des documents demandés comprend notamment :

- la résolution ou le règlement municipal soumis à la Commission de toponymie;
- la demande d'officialisation;
- les renseignements fournis concernant l'origine et la signification du nom;
- toute correspondance entre la municipalité et la Commission;
- les cartes, les plans ou les documents justificatifs;
- toute documentation historique jointe à la demande concernant la famille Beaupied ou Sinaï Beaupied.

Vous trouverez donc, joints au présent courriel, les documents repérés répondant à votre demande.

En terminant, nous vous informons que, en vertu des articles 135 et 137 de la *Loi sur l'accès*, vous disposez d'un recours devant la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative portant sur l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

La responsable de l'application de la *Loi sur l'accès*,

Original signé

Véronique Voyer

acces.information@oqlf.gouv.qc.ca

p. j. : Documents repérés
Note explicative (avis de recours)

